

www.e-rara.ch

Abrégé de l'histoire de la Suisse

Magenat, Jules

Lausanne, 1900

SUPSI DFA Centro di documentazione, Locarno

Shelf Mark: Fondo Gianini STO 26

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-46204>

Époque romaine.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Av. J.-C.	<i>Histoire générale.</i>	Av. J.-C.	<i>Histoire suisse.</i>
		107	Victoire des Helvètes sur les Romains.
102	Le consul Marius défait les Teutons à Aix, en Provence.	102	Deux tribus helvètes sont détruites à Aix.
101	Marius extermine les Cimbres dans la plaine du Pô.	101	Les Tigorins rentrent dans leur pays après la défaite des Cimbres.
60	César, Pompée et Crassus forment le premier triumvirat.	61	Orgétorix.
58	César entreprend la conquête de la Gaule; il défait les Helvètes à Bibracte, puis les Suèves, et s'empare d'une grande partie de la Gaule.	58	Emigration des Helvètes; ils sont défait à Bibracte et rentrent dans leur pays.

ÉPOQUE ROMAINE

CHAPITRE III. — L'HELvétIE SOUS LES ROMAINS

1. Établissement de la domination romaine en Helvétie. — 2. Cæcina et les Helvètes. — 3. Villes de l'Helvétie romaine, colonies, municipales, etc.; routes. — 4. Organisation civile et militaire; fin de la domination romaine.

(De l'an 58 avant J.-C. à l'an 400 de notre ère).

1. Etablissement de la domination romaine en Helvétie. — Après avoir raconté l'expédition des Helvètes en Gaule et leur défaite à Bibracte, César se tait complètement sur ce peuple. On ne sait s'il lui laissa quelque indépendance ou s'il l'assujettit à Rome (1).

(1) Sur la foi de Cicéron, des historiens croient qu'une sorte de traité d'alliance fut conclu entre le sénat romain et les vaincus. Quoi qu'il en soit, l'état de demi-indépendance dont les Helvètes auraient ainsi joui ne fut pas de longue durée.

Deux ans après Bibracte (56 avant J.-C.), César envoya son lieutenant Galba dans la Vallée Pœnine (Vallais), afin d'occuper l'important passage du Summus Pœninus (Grand Saint-Bernard). Galba prit Octodurum,

De son vivant, des postes militaires, des camps retranchés furent très probablement établis sur divers points du territoire helvète, notamment dans la partie occidentale, sur les bords du Léman (lacus Lemanus), à Noviodunum et dans le Jura, commencement de cette transformation rapide que notre pays subit en moins d'un siècle.

Environ quinze ans après l'assassinat du conquérant des Gaules, son neveu Auguste, devenu seul maître de l'empire, inaugura son gouvernement par la réorganisation des provinces. Partout l'esprit de rébellion fut étouffé; de nouvelles divisions administratives firent oublier aux Gaulois leur ancienne organisation politique; Auguste distribua les privilèges de manière à faire naître des sentiments de jalousie de peuple à peuple, et chez tous le désir de devenir tout à fait romains.

C'est sans doute alors que l'Helvétie, incorporée définitivement à l'empire romain, forma, avec la Séquanie et la Belgique (nord de la France et Pays-Bas), la Province Belgique, une des trois grandes divisions de la Gaule. Le Valais constitua un district à part.

Quelques années plus tard eut lieu la conquête de la Rhétie. Les *Rhètes*, qu'on croit avoir appartenu à la même race que les Etrusques, s'étaient établis (vers 600 ans avant J.-C.) dans les hautes vallées des Alpes, entre les lacs de Côme et de Constance. Redoutés pour leurs brigandages, ils étaient le fléau des peuples voisins. Auguste envoya contre eux ses beaux-fils, Drusus et Tibère. Les Rhètes ne se soumirent qu'après une résistance désespérée; leur pays devint, avec le Norique et la Vindélicie (partie du Tyrol, Vorarlberg et Bavière), la province de Rhétie.

C'est sous le règne d'Auguste et des empereurs de sa maison, Tibère, Caligula, Claude et Néron, que s'opéra ce que

principale ville des Vénètes. Attaqué avec fureur par les montagnards, il fut contraint de se retirer après avoir incendié Octodorum et tué 10,000 hommes aux Vénètes et aux Séduniens. Ces tribus, malgré l'avantage qu'elles avaient remporté, durent traiter avec Galba: elles conservèrent quelque liberté, mais livrèrent le Grand Saint-Bernard aux Romains.

nous pouvons appeler du nom de *romanisation* du pays helvète.

Dans le but d'assurer sa domination sur les peuples vaincus, Rome leur imposait sa langue, sa religion, ses institutions. Le latin, employé d'abord dans l'administration et la législation, devint bientôt la langue des classes supérieures et descendit ensuite dans le peuple (1).

La religion des druides commença à être persécutée sous Tibère et fut proscrite sous Claude ; mais, pour donner en quelque sorte le change aux Gaulois, on attribua à leurs dieux les noms des divinités romaines correspondantes (2).

Les mœurs, les coutumes, les institutions, en un mot la civilisation de Rome pénétra en Gaule et en chassa la barbarie. Les colonies de Noviodunum, Raurica et Aventicum devinrent autant de foyers d'où les idées romaines se répandirent dans le pays. Des Romains se fixèrent parmi les indigènes, se mêlèrent avec eux et leur firent connaître et adopter les coutumes, les arts et les sciences de la capitale du monde, mais en même temps sa corruption et sa dégradation. Les événements de l'an 69 après J.-C. montrent combien cette transformation des Helvètes fut entière et combien, couverts d'une teinte de civilisation romaine, ils avaient perdu les qualités de leurs ancêtres.

2. Cæcina et les Helvètes. Après la mort de Néron, l'an 68 de notre ère, Rome reconnut pour empereur le vieux général Galba. Au bout de sept mois il fut assassiné par ses soldats, qui appelèrent au trône Othon, ami de Néron. Quelques jours avant le meurtre de Galba, les légions de la

(1) Les noms, les prénoms surtout, furent empruntés aux Romains. Quelques inscriptions nous permettent de saisir comme sur le fait le moment de cet abandon du celtique pour le latin ; c'est, par exemple, un père portant encore un nom gaulois, tandis que le fils a un nom romain. La langue nationale ne disparut cependant pas d'une manière complète ; elle subsista comme patois dans les campagnes et a laissé des traces dans quelques noms de localité, de rivière, de montagne, etc., ainsi dans Nyon (Noviodunum), Yverdon (Eburodunum), le Buron et les divers Boiron de la Suisse romande, les Nants du district d'Aigle (ancien pays des Nantuates), les Alpes, les Pennines, l'Albis, etc.

(2) Teutatès devint Mercure ; Hésus, Mars ; Bel, Apollon, etc. La déesse Aventia, à Aventicum, les génies des tribus et des localités continuèrent toutefois à recevoir les hommages des Helvètes.

haute et de la basse Germanie, chargées de la défense des frontières du Rhin, proclamèrent empereur leur général Vitellius. Celui-ci, alors à Cologne, dépêcha aussitôt en Italie ses lieutenants Valens et Cæcina pour renverser Othon. Tandis que Valens passait par la Gaule, Cæcina, chef de l'armée de la haute Germanie, devait franchir le Grand Saint-Bernard. Ses troupes, cantonnées à Vindonissa et autour de cette ville, comprenaient la 21^e légion, que sa valeur avait fait surnommer *Rapax* (rapace), et des cohortes auxiliaires de Rhètes, de Thraces et de Germains : en tout peut-être vingt mille hommes.

D'un caractère ardent, prompt à la colère, passionné pour les combats, Cæcina fut retenu momentanément chez les Helvètes par des incidents dont les conséquences furent des plus malheureuses pour ce peuple.

Les Helvètes possédaient le droit de tenir à leurs frais une garnison dans un fort voisin de Vindonissa. Les soldats de la 21^e légion enlevèrent la solde destinée à cette garnison ; par représailles, les Helvètes, qui, d'ailleurs, n'avaient pas reconnu Vitellius, arrêtaient un centurion et des soldats que Cæcina envoyait aux légions de la Pannonie (Hongrie), et les retinrent en prison. A cette nouvelle, la colère du général romain fut sans bornes. Traitant les Helvètes en rebelles, il réunit ses troupes, ravagea le pays et pilla une ville, déjà renommée pour ses bains, *Aquæ helveticæ* (Baden). A leur tour, les Helvètes prirent les armes et placèrent à leur tête Claudius Severus ; mais, ne sachant plus manier les armes, ni garder les rangs et manœuvrer avec ensemble, ils se montrèrent timides dans le danger et incapables de se mesurer avec des vétérans. Des villes ouvertes et des remparts en ruines ne pouvaient leur offrir un asile assuré.

Cæcina fit avancer les cohortes de la Rhétie sur les derrières des Helvètes, tandis que lui-même attaquait de front avec sa légion. Mis facilement en déroute, les Helvètes perdirent beaucoup de monde ; ils s'enfuirent sur une hauteur (1). Là, poursuivis par les auxiliaires thraces, germains et rhètes, à travers les forêts et les gorges des montagnes, ils périrent par milliers ou furent pris et vendus. Arrivé à

(1) Le Vocetius, peut-être le Bucheggberg, en tout cas pas le Bötztberg.

Aventicum, capitale du pays, Cæcina se fit livrer un des premiers magistrats, **Julius Alpinus**, qu'il accusait d'être l'instigateur de la révolte ; on ne sait quel fut son châtement. Laisant à Vitellius le soin de décider du sort des Helvètes, Cæcina passa le Grand Saint-Bernard et descendit en Italie. Vitellius se dirigeait aussi sur l'Italie, à la suite de ses lieutenants. Des députés helvètes se rendirent auprès de lui pour implorer sa grâce. A leur vue, les soldats romains, remplis de fureur, pressèrent Vitellius d'exterminer le peuple rebelle. L'empereur n'épargna aux députés ni les reproches ni les menaces. L'un d'eux, Claudius Cossus, prit la parole et, par son éloquence, sut si bien exciter la pitié, que les soldats, après avoir proféré des cris de mort, supplièrent Vitellius de pardonner aux vaincus. Le pardon leur fut accordé, et ainsi la nation helvète échappa à une entière destruction.

Tous ces événements s'étaient passés dans les premiers mois de l'année 69 après J.-C.

3. Villes de l'Helvétie romaine, colonies, municipales, etc. ; routes. — Depuis cette date, il n'est presque plus question de notre pays sous les Romains. Ce que nous connaissons de sa vie, de son état intérieur, nous le devons non aux historiens, mais aux monuments antiques que le temps a plus ou moins respectés : ruines de cités, de temples et d'autres édifices, inscriptions, monnaies, médailles, objets d'art, telles sont nos plus précieuses sources de renseignements sur la domination romaine.

Après avoir renversé Othon, Vitellius tomba à son tour et **Vespasien** devint empereur. Le règne de ce prince marque pour notre pays le commencement d'une ère de repos, de prospérité matérielle de près de deux siècles. Fils d'un Romain, qui avait vécu probablement à Aventicum, Vespasien montra toujours beaucoup d'affection pour cette ville. Il lui accorda les droits et privilèges des colonies romaines. Aventicum reçut le nom de *Colonia flavia* (Colonie flavienne). Tacite la désigne comme capitale de la nation, parce que les députés helvètes s'y réunissaient en assemblée générale (*Conventus helveticus*), pour y délibérer comme autrefois sur les intérêts du pays.

La Colonie flavienne devint la plus grande cité romaine dans notre contrée. Entourée de murailles garnies de tours et dont une partie existe encore, elle devait avoir une population d'environ 30,000 âmes, composée non seulement d'Helvètes et de Romains, mais d'individus de toutes nations, Espagnols, Lusitaniens, Thraces, Grecs, Asiatiques, etc. Les colonies romaines offraient en petit l'image de la métropole. Ainsi Aventicum possédait un capitole et un forum ; elle était administrée par un sénat (choisi dans la classe des décurions, appelés plus tard curiales, sorte de bourgeoisie des cités romaines) et divers magistrats. De nombreux édifices, des temples à Apollon, à Aventia, à la déesse de la Victoire, une académie, une bourse, un amphithéâtre, des bains ou thermes ornaient la ville.

Deux autres localités avaient reçu avant Aventicum le nom et les privilèges des colonies romaines : Noviodunum et Raurica.

La première, fondée par César ou par un de ses lieutenants, avait échangé son nom gaulois contre celui de Colonia Julia Equestris (Colonie julienne équestre) ou Civitas Equestrium (Cité des équestres). Nyon et son territoire, compris entre le Jura, le Rhône et le Léman, formaient une province distincte du pays des Helvètes. Devenue importante par le commerce, cette colonie occupait la colline qui longe le lac, de la ville actuelle de Nyon jusqu'à Prangins. Des restes d'édifices et diverses inscriptions ont été trouvés sur son emplacement.

Une troisième colonie fut fondée à Raurica, sous le règne d'Auguste ; elle reçut plus tard le nom d'Augusta Rauricorum.

D'autres cités, moins favorisées que les précédentes, les municipales, avaient aussi leur administration municipale. Au nombre des plus importantes figuraient Vindonissa, lieu de cantonnement d'une légion romaine et sur l'emplacement de laquelle on a recueilli beaucoup de débris antiques ; Turicum, station pour les péages ; Lousonna, située dans la plaine de Vidy, au bord du Léman, et Curia dans la Rhétie (1).

(1) Genava (Genève) était un *vicus* dépendant de la colonie de Vienne, province narbonnaise.

Ces villes prospérèrent sous les règnes de Vespasien, de Titus et des Antonins.

Toutes les localités un peu considérables communiquaient entre elles par des routes de 2 ¹/₂ à 5 mètres de large, sur lesquelles des colonnes milliaires, placées de mille en mille pas, indiquaient les distances ; de dix mille en dix mille pas se trouvaient des stations de poste avec des relais (1).

Quelques historiens pensent que la colonisation romaine eut surtout pour théâtre l'Helvétie occidentale, et que les bords de la Reuss, de la Limmat et du Rhin y restèrent plus ou moins étrangers. On a, il est vrai, trouvé dans la Suisse romande un nombre beaucoup plus grand de ruines romaines, de pierres milliaires, d'inscriptions que dans la Suisse allemande. La différence provient peut-être de la manière cruelle dont cette dernière partie du pays fut traitée plus tard par les Barbares. Les contrées voisines des Alpes, les hautes vallées, le Vallais et la Rhétie exceptés, restèrent, selon toute probabilité, inhabitées du temps des Romains.

4. Organisation civile et militaire ; fin de la domination romaine. — L'empereur Auguste avait formé de l'Helvétie, de la Séquanie et du nord-est de la Gaule, la province Belgique. La Rhétie était une autre province dont faisait partie la Suisse orientale actuelle. Le Tessin se rattachait au territoire de Côme (Italie), et le Vallais formait une petite province à part.

La province Belgique comprenait un gouvernement civil, la Belgique proprement dite, et deux gouvernements militaires, la basse et la haute Germanie, le long du Rhin. L'Helvétie faisait partie du commandement de la haute

(1) Les principales de ces routes conduisaient : 1° De Genava à Lousonna, par Noviodunum ; 2° De Lousonna à Vindonissa et de là au Rhin et au lac de Constance, par Urba, Eburodunum, Aventicum et Salodurum ; 3° Du Summus Pœninus à Lousonna et à Aventicum par Octodurum, Tarnaïe, Panneloci, Viviscus (Vevey), et de là sur Lousonna d'un côté, et de l'autre sur Aventicum par Bromagus (Promasens) et Minnidunum ; 4° De Sedunum à Aventicum par les Alpes. Outre les routes postales du Grand Saint-Bernard et du Splügen, des chemins, dont les traces existent encore, passaient par le Simplon, le Bernardin, le Septimer et le Julier.

Germanie ou du haut Rhin, dont le quartier général était Mogontiacum (Mayence).

Au civil, l'Helvétie conserva d'abord son ancienne division en quatre tribus ou cantons (*pagi*). Ces tribus avaient leurs assemblées, comme la nation entière; on trouve, en outre, mentionnés dans des inscriptions, les *conventus* des citoyens romains habitant Lousonna, etc.

Au second siècle, la division administrative de l'Helvétie fut modifiée. Depuis ce moment, le nom d'Helvétie disparaît.

Sous Constantin eut lieu une nouvelle division des provinces de l'empire.

Sous le rapport militaire, les Helvètes conservèrent quelques privilèges; nous avons mentionné celui de tenir garnison dans un fort, sur la frontière septentrionale du pays; de plus, ils fournissaient aux empereurs des troupes auxiliaires formant de petits corps distincts des légions; elles avaient leurs armes particulières et probablement leurs chefs nationaux. Les inscriptions citent une 1^{re} cohorte helvète stationnée dans le sud de la Germanie, et jusqu'à huit cohortes rhétiennes. Le Vallais fournissait aussi de la cavalerie.

Les Romains, dès l'établissement de leur domination en Helvétie, y cantonnèrent une légion. Elle stationnait à Vindonissa et dans la contrée environnante. La présence de soldats romains était nécessitée par le voisinage des peuples germains, l'Helvétie formant un des points les plus menacés de la frontière de l'empire.

Lorsque César avait forcé les Helvètes de rentrer dans leur patrie, ses regards s'étaient déjà portés sur les vastes contrées, alors presque inconnues, qui s'étendaient au nord et à l'est du Rhin, et que l'on désignait sous le nom général de Germanie. De là, 50 ans auparavant, on avait vu sortir ces terribles Cimbres et Teutons qui avaient épouvanté Rome; puis 120,000 Suèves qui, sous la conduite d'Arioviste, s'étaient fixés sur le territoire séquanais. Après la journée de Bibracte, César refoula ces Barbares au delà du Rhin, franchit ce fleuve et crut, par une attaque audacieuse, inspirer aux Germains le respect du nom et de la puissance romaine.

Restés deux siècles sur la défensive, les Barbares, se sentant d'autant plus forts que la décadence de Rome devenait plus rapide, finirent par prendre l'offensive à leur tour. Leurs hordes belliqueuses franchirent à diverses reprises les limites de l'empire et portèrent la désolation dans les provinces frontières. Au nord du Rhin, entre ce fleuve et le Main, par conséquent dans le voisinage de l'Helvétie, et sur un territoire possédé quelque temps par les Romains, se constitua la confédération des Allémans, peuple farouche que sa cruauté eut bientôt rendu le fléau des populations romaines.

C'est sous l'empereur Gallien que commença le déclin de l'empire romain. Pour la première fois, les *Allémans* franchirent les frontières et pénétrèrent jusqu'en Italie. Un chroniqueur raconte qu'en ce temps-là les Allémans envahirent la Gaule et détruisirent Aventicum. Ce qu'on sait positivement, c'est qu'un siècle après Gallien, Ammien Marcellin, qui traversa l'Helvétie, parle d'Aventicum comme d'une ville alors déserte, mais dont l'ancienne importance était attestée par ses édifices à demi ruinés. La destruction d'Aventicum aurait eu lieu vers l'an 264. Ce fut la destinée de toutes les villes de l'Helvétie. Quelques-unes sortirent de leurs ruines; la plupart ne se relevèrent jamais.

Depuis cette époque, d'autres invasions amenèrent le dépeuplement graduel du pays. Sous Probus, vers 280, le Rhin redevint la frontière de l'empire du côté du nord. Augusta Rauricorum (Basel-Augst) forma le principal point d'appui des forces romaines. Cette forteresse fut détruite par les Barbares, sous Dioclétien; à sa place semble s'être élevé le Castrum Rauracense (Kaiser-Augst).

Quelque temps encore, les Romains opposèrent une vive résistance aux attaques toujours renouvelées des Germains. Constance Chlore battit les Allémans et fonda le fort de Constance sur le lac Vénète ou Brigantin (lac de Constance). Valentinien I^{er} munit de tours et de remparts la ligne du Rhin; alors eut lieu, croit-on, la fondation de Basilia (Bâle). Mais, à la fin, les Allémans restèrent maîtres de toutes les contrées situées entre le Main et les Alpes. Ils s'y fixèrent à dater de la seconde moitié du IV^e siècle et au commence-

ment du V^e. La domination romaine cessa ainsi dans la partie orientale et septentrionale du pays. Puis vint le tour de l'Helvétie occidentale et méridionale. L'ouest échut aux *Burgondes*, le sud aux *Ostrogoths*, peuples germains qui se partagèrent avec les Allémans la possession de notre patrie.

L'empire ne s'écroula pas sans laisser de nombreux souvenirs dans tous les pays où il avait dominé. En Helvétie, surtout dans la partie occidentale, l'influence romaine se fit sentir dans la langue, les institutions et la religion.

Déjà dans le II^e siècle, au temps des Antonins, le christianisme avait été prêché au nord des Alpes. Malgré les persécutions, malgré les invasions des Barbares, les doctrines nouvelles firent dès lors de rapides progrès. Au commencement du IV^e siècle, Constantin déclara le christianisme religion de l'Etat. Le paganisme, persécuté à son tour, disparut peu à peu. Des communautés chrétiennes s'étaient déjà constituées dans toutes les principales villes. Partout où il y avait eu un *flamen* (1) *civitatis*, Constantin établit un évêque. Ce fut là l'origine des évêchés de la Suisse actuelle. Il en exista à Octodurum, Aventicum, Vinodissa, Augusta Rauricorum et Curia.

La société chrétienne allait servir de flambeau à l'humanité durant l'époque de ténèbres qui commence avec l'établissement des Barbares dans l'ancien empire romain. Conservant dans son sein le germe de la civilisation, mais d'une civilisation plus pure que celle de Rome, elle allait le faire croître et se développer au milieu des populations nouvelles de l'Europe.

Résumé chronologique.

Av. J.-C.	<i>Histoire générale.</i>	Av. J.-C.	<i>Histoire suisse.</i>
58	César commence la conquête des Gaules.	58	Retour des Helvètes dans leur pays, après la défaite de Bibracte.
		56	Galba, lieutenant de César, s'empare du Valais.

(1) Flamine : titre donné à tout prêtre romain attaché au service d'une divinité.

Av. J.-C.	<i>Histoire générale.</i>	Av. J.-C.	<i>Histoire suisse.</i>
44	Assassinat de César.	?	Fondation de la colonie romaine Julia Equestris à Noviodunum.
30	Auguste, empereur.	27	Auguste organise les Gaules; l'Helvétie fait partie de la province Belgique.
		15	Tibère et Drusus s'emparent de la Rhétie.
Ap. J.-C.		Ap. J.-C.	
14	Mort d'Auguste.	69	Cæcina, lieutenant de Vitéllius, fait la guerre aux Helvètes; il les bat au mont Vocetius; Julius Alpinus.
14-68	Règnes de Tibère, Caligula, Claude et Néron.	vers 69	Vespasien fonde la colonie romaine d'Aventicum, Colonia flavia Helvetiorum.
68-69	Après la mort de Néron, Galba est élu empereur; assassiné 7 mois après. Othon, puis Vitéllius lui succèdent.	?	L'Helvétie est envahie par les Barbares; destruction d'Aventicum.
69	Vespasien, empereur.	vers 400	Les Allémans s'établissent dans l'Helvétie orientale.
260	Gallien, empereur; commencement de la décadence de l'empire romain.	456	Etablissement des Burgondes dans l'Helvétie occidentale.
476	Chute de l'empire romain d'Occident.		

ÉPOQUE GERMANIQUE OU BARBARE

CHAPITRE IV. — LES ALLÉMANS ET LES BURGONDES EN HELVÉTIE

1. Commencement des temps modernes. — 2. Etablissement des Allémans en Helvétie.
— 3. Les Burgondes en Helvétie. — 4. Rois burgondes : Gondebaud et ses fils.

(De l'an 400 à l'an 540).

1. Commencement des temps modernes. — Les temps anciens prennent fin avec l'empire des Césars. A la place de la société romaine et païenne, se constitue la société germanique et chrétienne. Les populations dégénérées de l'Italie et de la Gaule se fondent avec les hordes germaniques